

# Fiche de données de sécurité

règlement sur les produits dangereux

Version 1

Nom du produit TIMREX PP44, PG44

Date d'émission 27-avril-2016

Date de révision 27-avril-2016

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### Identificateur de produit

Nom du produit TIMREX PP44, PG44

### Autres moyens d'identification

synonymes graphite

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée additif pour sa conductivité électrique et thermique  
additif pour un procédé de frittage  
additif de carbone  
lubrifiant  
réfractaire

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Fournisseur Imerys Graphite & Carbon Switzerland Ltd.  
Adresse Strada Industriale 12 6743 Bodio (Switzerland)  
Téléphone +41 91 873 20 10  
Télécopie +41 91 873 20 19  
E-mail graphiteandcarbon.ch@imerys.com

Importateur Imerys Graphite & Carbon Switzerland Ltd.  
Adresse Strada Industriale 12 6743 Bodio (Switzerland)  
Téléphone +41 91 873 20 10  
Télécopie +41 91 873 20 19  
E-mail graphiteandcarbon.ch@imerys.com

### Numéro d'appel d'urgence

Incident ou accident de matières dangereuses (ou marchandises dangereuses) tel que Déversement, fuite ou incendie.

Numéro de téléphone : Sans frais : CHEMTREC, U.S. : 1-800-424-9300

Numéro de téléphone : International: +1 703-741-5970 (appel à frais virés accepté)

Heures ouvrables : 24/7

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### SGH Classification

Non classé

### Éléments d'étiquetage

Symboles/pictogrammes Aucun(e)  
Mention d'avertissement Aucun(e)  
mentions de danger Non classé.  
Conseils de prudence  
Prévention Aucun(e).  
Intervention Aucun(e).  
Stockage Aucun(e).  
Élimination Aucun(e).

### Dangers sans autre classification (HNOC)

Aucune information disponible

**Toxicité aiguë inconnue**

Aucune information disponible

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

<b>Nature chimique</b>		<b>Substances</b>	
<b>Nom chimique</b>		<b>Numéro CAS</b>	<b>% massique</b>
Graphite		7782-42-5	>93

\* silice cristalline &lt;0.1%

\* **Indication de danger:** le graphite naturel peut contenir de la silice cristalline, une variété de quartz. Cette substance n'est pas mélangée avec le graphite, mais c'est une impureté minérale contenue dans le graphite naturel. Dans la plupart des cas, ce ne sont pas de la silice sous forme respirable à moins que le graphite aie été très finement divisé IARC monographie Vol 68, 1997, il conclut qu'il existe des preuves suffisantes que l'inhalation de silice cristalline provoque le cancer de la classification du CIRC humain : Groupe 1.

**4. PREMIERS SECOURS****Description des premiers secours**

Conseils généraux	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer la fiche de données de sécurité).
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact cutané	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. Consulter un médecin. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Le contact avec la peau ou les yeux peut en causer une irritation.  
L'inhalation de poussières peut irriter les voies respiratoires.

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter les symptômes.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. Ne pas utiliser de jets d'eau directs.

**Dangers spécifiques dus au produit chimique**

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz (oxydes de carbone - COx) irritant et toxique.

**Équipements de protection et précautions pour les pompiers**

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent). Évacuer le personnel vers des zones sûres.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Évacuer le personnel vers des zones sûres.  
Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Éliminer les sources de flamme à nue.  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
 Éviter toute formation de poussières.  
 Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque.

## **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. S'il y a irritation cutanée, s'assurer de laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter toute génération de poussières. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver soigneusement après toute manipulation. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver le contenant bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur.

## **8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **Paramètres de contrôle**

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL 8-h VEMP	NIOSH IDLH	Danemark	Union européenne
Graphite (CAS #: 7782-42-5)	VEMP: 2 mg/m <sup>3</sup> respirable fraction all forms except graphite fibers	-	P: 1250 mg/m <sup>3</sup> VEMP: 2.5 mg/m <sup>3</sup> Poussières naturelles respirables	VEMP: 2.5 mg/m <sup>3</sup>	-
Quartz (Respirable fraction) (CAS #: 14808-60-7)	0.025 mg/m <sup>3</sup> (resp.) for α-quartz and cristobalite	0.05 (resp.) mg/m <sup>3</sup>	-		

Nom chimique	Lettonie	France	Finlande	Allemagne	Italie
Graphite (CAS #: 7782-42-5)	VEMP: 2 mg/m <sup>3</sup>	VEMP: 2 mg/m <sup>3</sup>	VEMP: 2 mg/m <sup>3</sup>	VEMP: 1.5 mg/m <sup>3</sup> VEMP: 4 mg/m <sup>3</sup>	-

Nom chimique	Norvège	Royaume-Uni	Australie	Autriche	Belgique
Graphite (CAS #: 7782-42-5)	VEMP: 5 mg/m <sup>3</sup> VEMP: 2 mg/m <sup>3</sup> VEMP: 10 mg/m <sup>3</sup> VEMP: 4 mg/m <sup>3</sup> VECD: 5 mg/m <sup>3</sup> VECD: 2 mg/m <sup>3</sup> VECD: 10 mg/m <sup>3</sup> VECD: 4 mg/m <sup>3</sup>	-	3 mg/m <sup>3</sup>	VECD 10 mg/m <sup>3</sup> VEMP: 5 mg/m <sup>3</sup>	-

Nom chimique	Canada	États-Unis	Japon	Corée	
Graphite (CAS #: 7782-42-5)	VEMP: 2 mg/m <sup>3</sup> fractions respirables de toutes les formes de graphite à l'exception des fibres de graphite	VEMP: 2 mg/m <sup>3</sup>	VEMP: 2 mg/m <sup>3</sup>	VEMP: 2 mg/m <sup>3</sup>	

### **Contrôles techniques appropriés**

Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

Protection respiratoire	En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, porter un dispositif de protection respiratoire homologué NIOSH/MSHA. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni conformément aux réglementations locales en vigueur.
Protection des mains	Porter des gants de protection.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Poudre
Couleur	gris noir
Odeur	inodore
Seuil olfactif	Indéterminé(e)(s)
pH	Indéterminé(e)(s)
Point de fusion/point de congélation	appr. 3500°C
Point / intervalle d'ébullition	Indéterminé(e)(s)
Point d'éclair	Indéterminé(e)(s)
Taux d'évaporation	Indéterminé(e)(s)
Inflammabilité (solide, gaz)	non inflammable
Limite d'inflammabilité dans l'air	Indéterminé(e)(s)
Pression de vapeur	< 0.01 mbar (20°C)
densité de vapeur	Indéterminé(e)(s)
Densité	2.1-2.3g/cm <sup>3</sup> (25°C)
Densité relative	Indéterminé(e)(s)
Densité apparente	70 - 720 kg/m <sup>3</sup>
Densité	Indéterminé(e)(s)
Hydrosolubilité	<0.001g/l (insoluble dans l'eau)
Coefficient de partage (LogPow)	Indéterminé(e)(s)
Température d'auto-inflammabilité	> 600 °C (nuage de poussière dispersée) > 365 °C (les poussières déposées)
Température de décomposition	Indéterminé(e)(s)
Viscosité cinématique	Indéterminé(e)(s)
Viscosité dynamique	Indéterminé(e)(s)
Propriétés explosives	N'est pas un explosif
Propriétés comburantes	Sans objet

**Autres informations**

Aucune information disponible

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Réactivité**

Stable lors d'utilisation et manipulation recommandé (voir la SECTION 7, manipulation et entreposage).

**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

**Conditions à éviter**

Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

**matières incompatibles**

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

**Produits de décomposition dangereux**

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation	L'inhalation de poussières à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Contact oculaire	En cas de contact avec les yeux, les poussières peuvent provoquer une irritation.
Contact cutané	Le contact avec la peau peut causer une irritation cutanée.
Ingestion	Aucun effet connu d'après les informations fournies.

**Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Graphite (CAS #: 7782-42-5)	> 2000 mg/kg (rat)	-	> 2000 mg/m <sup>3</sup> /4h (rat)

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non irritant pour la peau

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Pas d'irritation oculaire

**Sensibilisation**

Aucune information disponible.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Aucune information disponible

**Cancérogénicité**

graphite naturel peut contenir des impuretés de silice cristalline (quartz cas 14808 - 60 - 7) qui sont énumérés dans le groupe 1 de l'Internationale Agency for Research on Cancer. Pour ACGHI (American conference of governmental industrial hygienists) comme cancérigène dans A2.

**Toxicité pour la reproduction**

Aucune information disponible

**Toxicité - exposition unique**

Aucune information disponible

**Toxicité - exposition répétée**

Aucune information disponible

**Danger par aspiration**

Aucune information disponible

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écototoxicité**

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques EC50	Poisson LC50	Crustacés EC50
Graphite (CAS #: 7782-42-5)	> 100 mg/l/72h (Pseudokirchneriella subcapitata)	> 100 mg/l/96h (Danio rerio)	> 100 mg/l/48h (Daphnia magna)

**Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible

**Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible

**Mobilité dans les sols**

Aucune information disponible

**Autres effets néfastes**

Aucune information disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets**

Élimination des déchets	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations nationales, régionales et locales en vigueur
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être disposés selon les réglementations nationales, régionales et locales en vigueur

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****DOT, États-Unis**

ONU/n° d'identification	Non réglementé
Nom d'expédition	Non réglementé
Classe de danger	Non réglementé
Groupe d'emballage	Non réglementé
Précautions particulières	Aucune information disponible
Polluant marin	Sans objet

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Inventaires internationaux**

Component	AICS	DSL/NDL	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	TSCA
Graphite 7782-42-5 (>93)	X	X	X	-	X	X	X	X

"- " Non répertorié

"X" Répertorié

**Réglementations fédérales des États-Unis****SARA 313**

Sans objet

**Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis**

Sans objet

**CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)**

Sans objet

**CERCLA**

Sans objet

**Réglementations étatiques des États-Unis****Proposition californienne 65**

Sans objet

**Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Graphite 7782-42-5	X	X	-

**16. AUTRES INFORMATIONS****Remarque sur la révision**

Date d'émission	27-avril-2016
Date de révision	27-avril-2016
Remarque sur la révision	Sans objet

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

**VEMP** - VEMP (moyenne pondérée en temps)

**VECD** - VECD (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)

**Plafond** - Valeur limite maximale

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, de l'entreposage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance. Cette ne peut être considérées comme une garantie ou une preuve de qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite. Cette fiche est non valable si la matière est employée en combinaison avec tout autre produit ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

----- Fin de la Fiche de données de sécurité -----